

AUSAiducation, Un NIRVANA de bonheur !

Chères lectrices et chers lecteurs d'AUSINews, « AUSAiducation by AUSIM, géré par FME », retenez ce nom de programme ; il est amené à vivre longtemps in cha Allah, à créer du bonheur, de la joie, et un plaisir à voir une bonne action se partager et se démultiplier à l'infini. L'AUSIM a annoncé le 26 Octobre 2018, lors de la 5ème édition des Assises de l'AUSIM tenue à Marrakech sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu l'assiste, le lancement du projet AUSAiducation qui permet de financer les études, mais aussi de coacher, encadrer et assister des étudiants brillants venant de zones défavorisées et présentant un grand potentiel pour faire des études d'élite. Le projet a été applaudi par la communauté AUSIM et ses partenaires et, quelques semaines plus tard, une dream team s'est constituée pour phosphorer et mettre en place les processus nécessaires au lancement du programme. Je profite de cette honorable tribune pour nommer ces valeureux volontaires :

- Mme **Selma JNIENE**, Directeur Général de EVOS CONSULTING
- M. **Kamal FAIDI**, Directeur Général de COST HOUSE
- M. **Said BENSBIH**, Professeur Chercheur, ICT Expert
- M. **Hicham CHIGUER**, DISI de MAJOREL, Trésorier AUSIM
- M. **Aziz KNINA**, DSI de MAPHAR, Administrateur AUSIM
- M. **Rachid BAARBI**, DSI de ASSURANCE LYAZIDI, Administrateur AUSIM
- Et votre humble serviteur, Directeur Pôle Ressources BOURSE DE CASABLANCA, Pdt AUSIM

Les travaux de la commission nous ont permis de rencontrer une fabuleuse institution qui œuvre exclusivement dans ce domaine de financement et de coaching de ces jeunes venant des quatre coins du Maroc et qui a à son actif, à date d'aujourd'hui, des milliers de bénéficiaires. La Fondation Marocaine de l'Étudiant se veut être le meilleur partenaire de l'AUSIM, pour donner vie à ce rêve qui s'est concrétisé le 16 Mai, qui a coïncidé avec le 10ème jour du mois sacré de Ramadan.

AUSAiducation entreprendra sa première année avec la prise en charge de cinq étudiants, dont 60% de filles et 40% de garçons, venant de 5 régions différentes du royaume. L'AUSIM inscrit les actions sociétales dans son ADN et tend à lancer un fonds dédié à AUSAiducation, afin de créer de l'émulation et une contagion positive.

Dans un monde qui obéit à l'instantanéité, l'immédiateté et l'ubiquité, le lancement d'AUSAiducation a été agréé par l'organisation d'un RDV de l'AUSIM autour d'une thématique, unique en son genre : « La quête du bonheur dans un monde digital », avec la participation du Dr Hassan CHARAF et du Dr Naji AL AMJAD, qui nous ont transcendés, extasiés, pâmés par leurs messages soutenus par les versets coraniques, les réflexions de Pascal, ou encore les analyses de Jalal Dine Rumi et Shams Tabrizi.

La soirée de ce 10 Ramadan restera à jamais gravée dans nos mémoires, et nous en devons également la réussite à Mme Khadija SANSAR qui a modéré, égayé et élevé le débat à un niveau digne des grands plateaux télévisés.

Je termine cet Edito par mon souhait le plus profond d'une longue vie pleine de bonheur à AUSAiducation, et beaucoup de plaisir et de joie aux jeunes qui vont profiter de cette action.



Mohamed SAAD
Président AUSIM,
Directeur du Pôle Ressources,
BOURSE DE CASABLANCA

SOMMAIRE

ACTUALITÉS DE L'AUSIM	3
P.3 L'AUSIM accueille sa nouvelle Déléguée Générale.	
ÉVÈNEMENT AUSIM	4
P.4 Lancement du Programme « AUSAiducation by AUSIM »	
P.5 La quête du bonheur dans un monde digital.	
P.6 Le bonheur au travail, mythe, réalité ou nécessité ?	
RDV DE L'AUSIM	8
P.8 Loi 09-08 pour la protection des données à caractère personnel : Initiation et Comparaison avec le RGPD.	
P.9 La protection des données à caractère personnel, l'affaire de tous.	
AGENDA	11
P.11 CIOmove NY Tour 2019	
P.12 Fintech au Maroc - ISCAE	
P.13 MPay Forum 3 ^{ème} édition	
P.14 Smart City Expo Casablanca	
P.15 Orange Cyberdefense	
PUBLICATIONS	17
P.17 La Cour de Comptes évalue les services publics en ligne.	
AUTRES	19

Comité de rédaction:

MOHAMED SAAD, RACHID BAARBI, SALAH BAÏNA,
LEILA LAANAYA, NIHAL DJEBLI ET HICHAM CHIGUER.

AUSINews by AUSIM est une publication trimestrielle.

Les articles publiés et les opinions qui y sont exprimées engagent la responsabilité de leurs auteurs et aucunement celle de l'AUSIM

Contact :

Immeuble ATRIUM, REGUS, Bd Abdelmoumen,
Casablanca
- Tél : +212 522 98 98 89
- Email : ausim@ausimaroc.com
- Web : www.ausimaroc.com

Membres du Bureau



MOHAMED SAAD
PRESIDENT
Bourse de Casablanca



YOUSSEF GUESSOUS
VICE PRESIDENT
RCAR/CNRA



HIND KABAILI
SECRETAIRE GENERAL
Groupe ISCAE



MOHAMMED AAMIR QODAD
SECRETAIRE GENERAL ADJOINT
Fondation Mohammed VI



HICHAM CHIGUER
TRESORIER
Majorel



OUASSILA EL YAJIZI
TRESORIER ADJOINT
Al Ajial Holding



RACHID BAARBI
ASSESEUR
Assurances Lyazidi



MAHI OUKACHA
ASSESEUR
Les Eaux Minérales d'Oulmes



ADIL MOUMEN
ASSESEUR
Jacobs Douwe Egberts (JDE Coffee)



KARIMA BELAHCENE
ASSESEUR
Groupe Richbond

Nihal DJEBLI, nouvelle Déléguée Générale de l'AUSIM.

Pour accompagner le développement de l'AUSIM, et afin d'enrichir son action et répondre ainsi aux attentes des adhérents et de l'écosystème IT au Maroc, l'AUSIM s'agrandit avec l'arrivée d'une Déléguée Générale en la personne de Mme. Nihal DJEBLI. Une passionnée de la Com, de l'innovation et de l'associatif qui fait partie désormais de la grande famille AUSIM.

Nihal DJEBLI a débuté sa carrière dans le domaine de la communication et de l'événementiel. En parallèle avec ses études en Marketing, elle participait déjà à l'organisation de plusieurs événements de grande envergure.

Diplôme en poche, elle fait de la communication et de l'événementiel son métier.

Après quelques années d'expérience, elle décide de se lancer dans l'entrepreneuriat, chose dont elle a toujours rêvé. Elle lance sa startup en 2013, une plateforme de mise en relation innovante.

Membre de plusieurs associations depuis son jeune âge dont le Rotary International (Rotaract), la Jeune Chambre Internationale (JCI), le Centre des Jeunes Dirigeants (CJD), l'AFEM (Association des Femmes Entrepreneurs Marocaines)..., Nihal s'implique aussi dans des projets qui mettent en avant le woman empowerment et encouragent les femmes à entreprendre et à occuper des postes de responsabilité.

Nihal a finalement rejoint L'AUSIM, pour une aventure qui sera, nous l'espérons, la plus longue possible.

L'idée avait commencé à germer il y a plusieurs mois, et ce depuis l'implication de Mme DJEBLI dans l'organisation de l'événement AUSIM-IBNY en Mars 2019, en compagnie des membres du Bureau



de l'AUSIM ainsi que leurs homologues de l'Association IBNY.

Lors de cet évènement, des engagements ont été pris afin de perpétuer ce genre d'actions au profit de la jeunesse marocaine et pour mettre en place une plateforme digitale permettant aux femmes de l'Association de commercialiser leurs produits via le canal digital.

Lancement du Programme de Bourses d'Excellence « AusAiducation by AUSIM ».

en partenariat avec la Fondation Marocaine de l'Étudiant



Un Programme de Bourses d'Excellence conjointement défini sur mesure

Cette action, inscrite dans l'ADN de l'Association, comme les autres missions au service de la société et de la communauté en général, a pour objectif de contribuer à l'activation de l'ascension sociale en outillant la jeunesse marocaine en compétences et opportunités, en renforçant ses capacités et son intégration sociale, contribuant ainsi à la création de valeur pour tous.

En droite ligne avec ces convictions, l'AUSIM s'est associée à la Fondation Marocaine de l'Étudiant pour concrétiser la mise en place du Programme de Bourses d'Excellence « AusAiducation by AUSIM ». Ce programme complet offre à des jeunes bacheliers particulièrement excellents académiquement mais issus de conditions sociales modestes, un soutien financier et un dispositif d'accompagnement et de renforcement des compétences.

Ce programme de bourses comprend également la mise à disposition des jeunes d'une bourse de vie, d'un équipement informatique, d'un dispositif de coaching, de cours de soutien en langues et d'un tutorat professionnel par les membres de l'AUSIM.

Un programme amené à se démultiplier avec le soutien des acteurs de l'écosystème de l'IT

Pour cette première promotion, la Bourse d'Excellence cible un jeune bachelier par grande région (5 au total), en privilégiant les jeunes filles (60%) et les zones hors des grandes agglomérations.

Pour les prochaines promotions, l'AUSIM compte sur la mobilisation de ses membres et partenaires afin de démultiplier le nombre de bénéficiaires, à travers la mise en place d'un fonds dédié qui aura pour rôle de collecter les dons et subventions issus de l'écosystème IT marocain.

Signature de la convention de partenariat entre AUSIM et FME

La signature de la convention de partenariat AUSIM/FME, qui marque le lancement du programme "AusAiducation by AUSIM" en partenariat avec la FME, a eu lieu le 16 mai 2019, dans le cadre d'un Ftour réunissant les membres et partenaires de l'AUSIM autour de la thématique « La quête du bonheur dans un monde Digital ».

La quête du Bonheur dans un monde digital.

سؤال السعادة رافق الإنسان منذ عصور فلسفية وإنسانية متفاوتة. تجلى ذلك في الغوص في معاني الأخلاق، والمدينة الفاضلة والتأويل الديني، والممارسات الصوفية. وانخرط الغرب هو الآخر في وضع أسس علمية للسعادة دون جدوى . تكمن السعادة في رأينا في التصالح التام مع الذات ومع الله ومع الآخر... إنها تواصل لا مشروط يتيح للإنسان أن يرى وراء السلوك الخيري في أبعى تجلياته. خدمة الآخر بلا انتظارات، وشكر من يستحق تقديم الخدمة، لأنه كان منبع سعادتنا ... نبحث عن مكان الخير حيثما كان.. افعل خيرا وأمض. قل كلمتك وامض أكتب إنجازك الخيري وامض.

مفاتيحها تنبني على:

- الاستشراف الواعي
- الثقة الراسخة
- الإقبال على الخير
- التمثل للفعل
- الزرع المتواصل

ربما هي وصفة أساسية للانطلاق في صناعة الإنسان الذي يكتب السعادة أولا وينفذها ويتتبع صداها كي تتجاوب فرائه في الأخير فوق الأرض الحبلية بتوقيعات السعادة التي كتبها الصالحون والأولياء، والأنبياء، وأصحاب الخير من كل جنس أو كل دين .

Dr. Naji Al AMJAD,
Expert en Éducation, Communication et
Développement personnel.

د. ناجي الأمجد



« Le Bonheur, c'est :

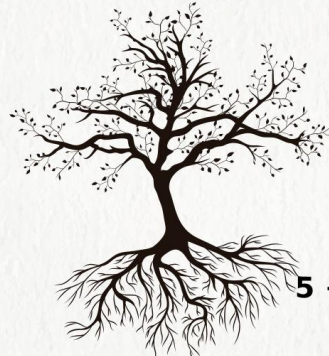
- Prospector un futur meilleur,
- Avoir confiance en soi,
- S'élancer vers son destin,
- Se projeter dans un état de bonheur permanent,
- Semer les ingrédients de son propre bonheur. »

L'ARBRE DU BONHEUR

Les Ingrédients du Bonheur :

- Une démarche continue vers un état meilleur,
- Faire Barrage aux mauvaises pensées,
- Une préparation intentionnelle,
- S'inscrire dans la continuité pour devenir une habitude,
- Un Appel constant au bonheur.

شجرة السعادة



سعادة
5 4 3 2 1

إعادة تركيب العروش

$$3 + 2 + 1 = \text{سعا (سعى)}$$

$$4 + 1 = \text{سَد}$$

$$4 + 2 + 3 = \text{أعد}$$

$$5 + 4 + 3 + 2 = \text{عادة}$$

$$3 + 2 + 4 = \text{دعا}$$



د. الناجي الأمجد

Le Bonheur au travail, mythe, réalité ou nécessité ?



Dr. Hassan CHARAF,
Chercheur de Sagesse, Vice-Président du CIDECE
(Centre International pour le Développement et la
Coopération).

Nous vivons aujourd'hui dans un monde de plus en plus complexe. L'entreprise ne pourra pas prospérer longtemps dans une société menacée par le délitement du lien social, par l'accroissement des inégalités, par la perte de sens, de repères et l'absence d'un projet collectif. Il nous faut œuvrer à mettre en place une économie au service de l'Homme, non seulement par souci éthique, mais aussi parce que la survie même de notre société en dépend.

Tout mouvement, toute organisation sont guettés par l'entropie. Il faut réagir aux incessantes contraintes de l'environnement pour ne pas les subir. Dans un monde où la visibilité du futur s'obscurcit, l'avenir ne s'envisage plus dans la sérénité mais dans des tensions qu'il faut apprendre à contrôler pour ne pas être envahi par des dérèglements excessifs ou par des décisions fébriles. A un moment où les certitudes se font rares et où les repères se déplacent à toute vitesse, il faut apprendre à cohabiter avec l'insolite et l'imprévu.

Il n'empêche que tout mouvement, toute organisation aspirent à l'inaltérabilité et à la durabilité. Anticiper, gérer le changement et non pas le subir, tout en préservant une cohérence, voire une stabilité d'ensemble, devient un impératif.

Nous passons dans l'entreprise une part importante de notre temps. Donc de notre vie. Nous y vivons parfois des moments heureux et d'autres dans la souffrance, car l'entreprise est un système qui s'appuie aussi sur les ressorts du pouvoir et de la compétition. C'est un lieu de contraintes et de pressions fortes.

C'est pourquoi, pour beaucoup, bonheur et

entreprise sont deux termes qui ont peu à voir l'un avec l'autre et il serait même dangereux pour l'entreprise de lui demander de se préoccuper du bien-être de ceux qui la font vivre. Faut-il mettre en cause le système ou nos comportements ? Ou les deux ? Plus globalement, n'est-ce pas notre relation à nous-mêmes et aux autres dans notre vie professionnelle qui devrait évoluer vers plus de bien-être et de bonheur ?

Nous passons notre vie à courir après le temps, il nous manque toujours. Et dans l'entreprise, la tendance consiste à en faire toujours plus dans un temps de plus en plus court. Ce temps passé dans l'entreprise peut-il être un temps de construction du bien-être ? L'idée n'est pas de travailler moins ou plus, mais de travailler juste. Quand on aime ce qu'on fait, qu'on ressent une certaine joie de créer, il n'est peut-être pas scandaleux de travailler tard et longtemps.

Faire le bien fait du bien. C'est une vérité que beaucoup de dirigeants ont du mal à s'avouer. Par contre, ceux qui croient à la performance globale et qui mettent l'économie au service de l'homme affirment sans équivoque ces deux postulats complémentaires.

La notion de bien-être au travail est plus adaptée que celle du bonheur au travail qui est subjective, singulière et individuelle. Le bien-être au travail regroupe : la sécurité au travail, la protection de la santé du travailleur, la charge psychosociale occasionnée par le travail (stress), l'hygiène du lieu de travail, le travail (stress), l'ergonomie, l'embellissement des lieux de travail, et les mesures prises par l'entreprise en matière d'environnement.

Le concept de bien-être est aujourd'hui un moyen de dépasser certaines difficultés au travail caractérisé par une recherche constante d'amélioration de la productivité, avec de plus en plus d'exigences vis-à-vis des salariés. Parce qu'il intègre le parcours de la vie de chacun, le bien-être est une notion subjective. Dans l'entreprise, il peut être défini comme la possibilité d'exercer une activité professionnelle dans des conditions matérielles décentes, dans le respect de la relation humaine et dans le but de se réaliser en cohérence avec ses valeurs. Aussi, il est à souligner que le bien-être des salariés passe par le bien-être des dirigeants et réciproquement et que la relation humaine est le point de départ pour développer le bien-être en entreprise.

Pour y parvenir, il est donc nécessaire d'agir sur la gouvernance, le management, le développement des compétences, la convivialité, la santé et les conditions de travail.

Le bien-être au travail se définit comme l'ensemble des facteurs concernant les conditions dans lesquelles un travail est effectué. Tout employeur a l'obligation légale de garantir et promouvoir le bien-être de son personnel là où il exerce son métier. Il doit veiller à optimiser ses conditions de travail, assurer sa sécurité, veiller à sa bonne santé, combattre les risques d'accidents.

D'un autre point de vue, un salarié dirait : « En tant que salarié, je me sens bien si je sais pourquoi je travaille, ce qu'on attend de moi, la place que j'occupe, en ayant des conditions matérielles satisfaisantes avec des moments de convivialité, de lien avec les autres, un management humaniste et la possibilité de m'exprimer librement, en connaissant les limites à ne pas dépasser. »

Il incombe aux dirigeants et aux managers de mettre en œuvre ce que l'on pourrait appeler une politique du bien-être en entreprise. C'est-à-dire de créer des conditions favorables à l'amélioration du bien-être de leurs collaborateurs.

Un salarié heureux est-il un salarié plus rentable ? Ainsi crûment formulée, la question peut paraître choquante. Elle semble relever d'une vision utilitariste : se servir du bien-être pour gagner plus d'argent. Pourtant, elle mérite d'être posée. Car s'il est possible de montrer que bien-être et meilleure efficacité économique vont de pair, cela devrait pousser tous les chefs d'entreprise à suivre cette voie du bien-être et donc s'engager dans la performance globale. Et l'interrogation « L'entreprise et ses dirigeants doivent-ils se préoccuper du bien-être de leurs salariés ? » trouverait sa réponse immédiate.

À première vue, traiter le sujet du bien-être en entreprise peut surprendre, surtout quand on sait qu'aujourd'hui, plus que jamais, les entreprises sont confrontées à de réels défis et à des contraintes plurielles et multidimensionnelles qui vont de leurs survies.

Dans mes nombreuses conférences, séminaires, formations, ateliers de réflexion et à chaque fois que j'aborde le sujet du bien-être en entreprise, j'ai trois réponses à la fois distinctes, complémentaires et complexes.

Pour les uns, parler du bien-être en entreprise est aujourd'hui un mythe. Ce n'est pas la priorité des dirigeants et l'entreprise doit d'abord créer de la valeur et de la richesse pour continuer à exister, sinon elle disparaîtra.

Pour d'autres dirigeants, oser le bonheur en entreprise est une nécessité qui doit concerner toutes les parties prenantes de l'entreprise pour que celle-ci puisse attirer les meilleurs talents, les fidéliser et disposer in fine de collaborateurs capables d'innovation et de créativité, seuls gages de la pérennité de l'entreprise dans un contexte d'hyper compétitivité.

Entre les deux, certains dirigeants et entrepreneurs vivent le sentiment qu'ils qualifient de bonheur en entreprise et pour ceux-là, le bonheur au travail est une réalité.

La diversité des points de vues et des angles d'analyse rend l'appréciation du sujet « bien-être en entreprise » complexe.

Le plus important pour les dirigeants actuels c'est de prendre compte de cette dimension du bien-être en entreprise dans les projets de développement comme à la fois une nécessité, une expression de besoin individuelle et collective et qu'il ne s'agit pas d'un sujet à la mode qu'on pourra régler en nommant une ressource en interne Responsable du Bonheur.



Ramadan
KAREEM



Ftour AusAiducation
La quête du bonheur dans un monde digital
16 - 05 - 2019



modératrice :
Mme Khadija Sansar
Journaliste, Personal Branding,
PR Senior Media Training.



HASSAN CHARAF
Vice Président CIDEC,
Chercheur de sagesse.



Dr Najji Al Amjad
بوصلة السعادة
Expert en éducation, communication et
développement personnel.

Loi 09-08 pour la protection des données à caractère personnel : Initiation et Comparaison avec le RGPD.

Dans le cadre du partenariat signé récemment avec la CNDP, relatif à la promotion de la mise en conformité à la loi 09-08 (protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel) à l'échelle nationale, l'AUSIM a intégré dans son programme de l'Assemblée Générale Ordinaire du 04/04/2019, un séminaire de sensibilisation à la loi 09-08 à l'attention de ses adhérents. Par "données à caractère personnel", la loi 09-08 désigne toute information, de quelque nature qu'elle soit et indépendamment de son support, y compris le son et l'image, concernant une personne physique identifiée ou identifiable.

Ce séminaire a été animé par M. **Mohamed Amin LEMFADLI**, expert en Cybersécurité et Data Privacy, Fondateur de TRUST AND SECURITY CONSULTING.

Ayant une riche expérience en la matière, M. LEMFADLI a commencé par la présentation et l'explication des termes juridiques de la loi 09-08, notamment : les données à caractère personnel, le traitement, le responsable de traitement, le sous-traitant, le domaine d'application, les droits des personnes, les mesures de sécurité et de confidentialité, la durée de conservation, les sanctions appliquées, etc..., ainsi que les différentes délibérations qui simplifient la démarche des déclarations.

Par la suite, M. LEMFADLI a présenté une démarche pragmatique pour se conformer à ladite

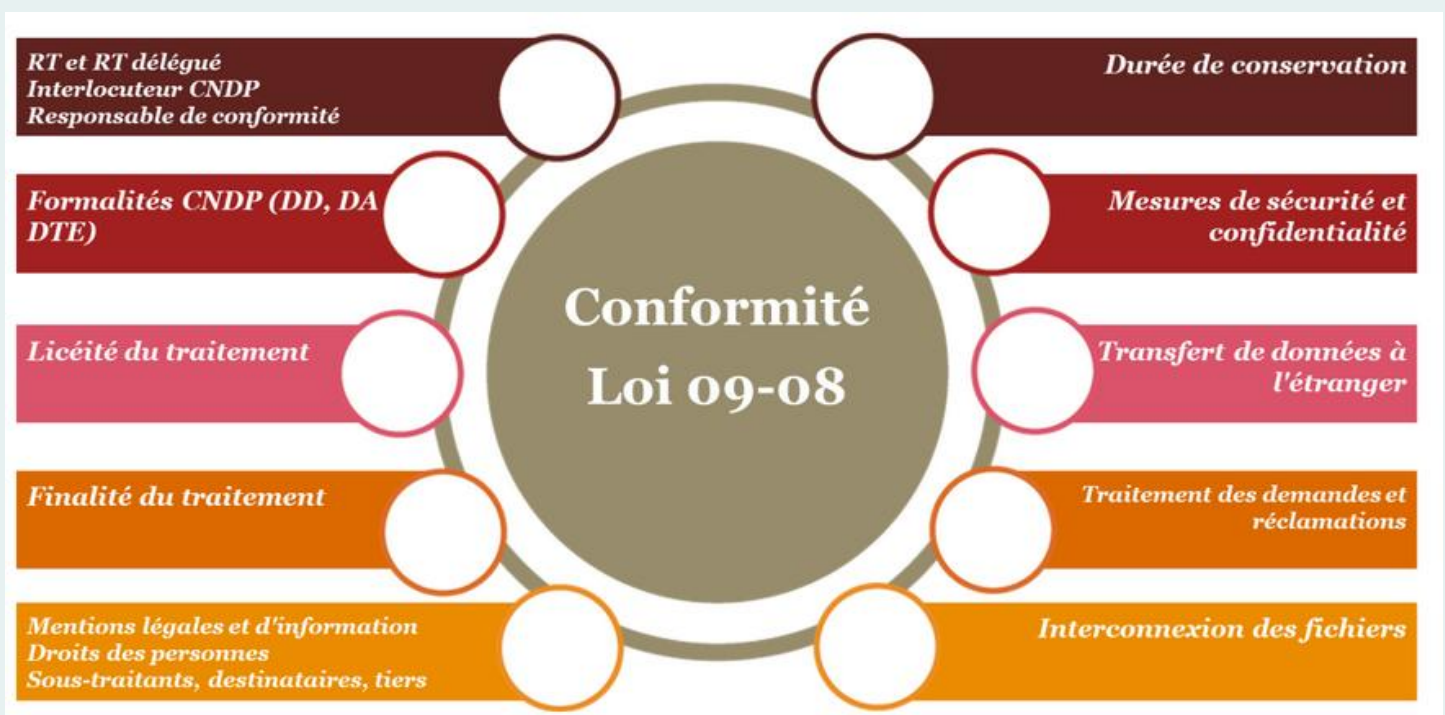
loi avec l'impact organisationnel et technique engendré par cette mise en conformité.

Pour protéger les données à caractère personnel, la loi 09-08 prévoit ainsi plusieurs mesures de sécurité. Ces mesures concernent à la fois l'infrastructure mais également l'organisation afin de protéger les données sensibles contre la destruction accidentelle, la perte accidentelle, l'altération, la diffusion ou l'accès non autorisé et toute autre forme de traitement illicite. Parmi les mesures de sécurité renforcées pour le traitement de données sensibles :

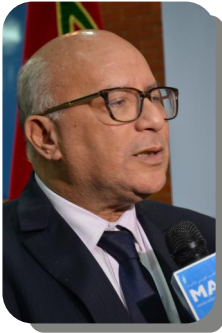
- La protection des entrées des installations ;
- La protection des supports de données ;
- Garantir l'intégrité des données ;
- L'authentification des utilisateurs et des destinataires (accès aux systèmes et aux données) ;
- La journalisation.

Dans une seconde étape, M. LEMFADLI a présenté une brève introduction au RGPD, le nouveau règlement général sur la protection des données, et les exigences à prendre en considération dans le cas où ce règlement est applicable chez les entreprises marocaines.

Pour finir, M. LEMFADLI a présenté une synthèse de son étude comparative de la loi 09-08 par rapport au RGPD.



La protection des données à caractère personnel, l'affaire de tous.



par **M. Omar SEGHRUCHNI**,
Président de la CNDP (Commission
Nationale de contrôle de la protection
des Données à caractère Personnel)

Cette année 2019 semble être un point d'inflexion dans la courbe de la protection des données à caractère personnel au Maroc. Les raisons en sont multiples, elles vont :

- du contexte international lié à la mise en œuvre de réglementations nouvelles, comme, en Europe, le RGPD ;
- à la volonté, par les grands acteurs nationaux, d'initier des projets multiples manipulant les données à caractère personnel ;
- en passant, en particulier, par l'émergence, concernant les enfants et adolescents, de risques nouveaux induits par des usages non raisonnables des réseaux sociaux,
- sans oublier les offensives inédites des GAFAM, relativement à notre vie privée numérique.

Afin de traiter au mieux ces différentes problématiques, la CNDP est en train de mettre en œuvre une méthodologie qui s'appuie sur 5 piliers :

- Rafraîchissement et mise à niveau des pratiques opérationnelles et du dispositif légal.
- Multiplication des approches de type « Systèmes Nerveux » intégrant les « gisements » de données.
- Formation et sensibilisation des responsables de traitement et des citoyens.
- Veille nationale et internationale sur les travaux de Recherche et Développement et plus particulièrement tout ce qui touche à la vie numérique.
- Développement de réseaux de partenaires sur le plan national et international.

Rafraîchissement et Mise à niveau des pratiques opérationnelles et du dispositif légal

Avec l'adhésion du Maroc à la Convention 108 et à son protocole additionnel, annoncée en mai dernier et qui entrera en vigueur le 1er septembre 2019, mais aussi après l'entrée en vigueur du RGPD européen en mai 2018, l'évolution d'autres législations internationales et la prise en compte des enseignements tirés de 9 années de pratique nationale liée à la loi 09-08, un groupe de travail interne a été créé pour travailler sur un projet de refonte de la loi marocaine.

Ce projet de refonte prendra en compte les usages des citoyens au Maroc, le nouveau contexte

technologique et les projections à prendre en compte relativement à la digitalisation des sociétés modernes, ainsi que, naturellement, les évolutions et exigences internationales.

La CNDP travaillera d'arrache-pied pour se conformer à la Convention 108 Modernisée (aussi connue sous le nom de Convention 108+) et pour conforter son dossier de demande de conformité au RGPD européen.

Le territoire numérique marocain doit être au meilleur niveau de protection des données à caractère personnel.

C'est pour cela aussi que la crédibilité des procédures et mécanismes est importante. La création par le Ministère Public d'une unité centralisée pour le suivi des dossiers transmis à la Justice par la CNDP est un acte formidable.

Multiplication des approches de type « Systèmes Nerveux » intégrant les « gisements » de données

Plusieurs administrations et organismes hébergent des « gisements » de données à caractère personnel. Les exemples ne manquent pas : la Trésorerie Générale du Royaume, la Direction Générale des Impôts, l'ANAM, la CNSS, la CNOPS, le Ministère de l'Education Nationale, etc...

Il est important, en partenariat avec leurs détenteurs, de confirmer la standardisation de la conformité de ces différents « gisements » de données.

Par ailleurs, la conformité à la loi 09-08 doit être vécue de la même manière, quel que soit l'endroit du territoire national où nous pourrions nous trouver. Aussi, il faut pouvoir bénéficier de l'organisation territoriale des différents organismes pour porter la protection des données à caractère personnel le plus loin possible, à l'image de l'organisation d'un « système nerveux ».

Nous pourrions citer :

- Le Ministère de l'Éducation Nationale et de l'Enseignement Supérieur avec les universités, lycées, collèges et écoles ;
- Le domaine de la Santé avec les hôpitaux, dispensaires, cabinets du secteur privé, pharmacies, laboratoires, etc...
- La DGCL avec les différents niveaux de collectivités territoriales allant jusqu'aux communes ;
- La CGEM et le réseau des entreprises ;
- Le monde de la jeunesse avec les maisons de jeunes, les colonies de vacances, etc...

La CNDP, grâce à l'engagement de ses différents partenaires, souhaite accompagner ces différents systèmes nerveux » pour asseoir la meilleure conformité à la loi 09-08.

D'autres partenaires, et non des moindres, participent à cette démarche : Bank Al-Maghrib pour le secteur bancaire et financier, l'ANRT pour le secteur des télécommunications, l'ADD pour les grands projets nationaux de digitalisation, etc...

Formation et sensibilisation

La protection des données à caractère personnel n'est pas qu'une question de loi. C'est, aussi et surtout, une question d'éducation, de formation et de culture.

Les dispositifs d'accompagnement, de formation et de sensibilisation sont essentiels et la CNDP s'implique dans ces démarches. Grâce à l'engagement du Ministère de l'Education Nationale, par exemple, la CNDP accompagnera la production de contenus pour la formation de « Data Protection Officers ». Une expérience pilote a été initiée avec les Universités de la Région de Fès-Meknès.

Grâce à ce même ministère, également, la CNDP contribuera au déploiement d'un « permis numérique » permettant de sensibiliser les écoliers aux bonnes pratiques de navigation sur Internet.

Nous travaillons sur d'autres projets, dont un des plus importants est la plateforme Koun3labal dédiée à la sensibilisation des enfants et adolescents pour les alerter contre les risques et dangers pouvant venir d'un usage inadéquat des réseaux sociaux. Cette plateforme contribuera à aider cette population à bénéficier des outils du numérique. Il s'agit de préserver notre jeunesse et de lui apprendre à profiter au mieux des outils du monde d'aujourd'hui et de demain.

Des partenariats avec l'AUSIM, l'APEBI, l'AMRC et d'autres, sont prometteurs pour contribuer au déploiement de la culture de la protection des données à caractère personnel.

Veille nationale et internationale sur les travaux de Recherche et Développement et tout ce qui touche la vie numérique en particulier

Le numérique est un monde en évolution permanente et surtout, vertigineuse. Il s'agit donc de ne pas être en retard récurrent. La CNDP n'a pas vocation à faire de la Recherche & Développement, cependant, elle souhaite :

- D'une part, bénéficier des travaux concernant le numérique (qu'ils soient issus des registres technologiques et scientifiques, ou de ceux des sciences humaines et des nouvelles méthodologies de recherche reposant sur l'usage des données).
- D'autre part, suggérer des sujets de recherche à des laboratoires partenaires, afin d'améliorer sa perception et sa compréhension des phénomènes du numérique.

Développement de réseaux de partenaires sur le plan national et international

Depuis son installation en 2010, la CNDP a su créer des liens bénéfiques avec moult partenaires nationaux et internationaux en Afrique, en Asie, en Europe et en Amérique.

La Commission s'attache également depuis quelques mois à asseoir des relations saines avec ces mastodontes que sont les GAFAM. Il ne s'agit pas d'avoir vis-à-vis d'eux une quelconque relation de défiance, mais de déployer une relation de confiance basée sur le respect et la protection des données à caractère personnel des citoyens marocains. Ainsi, et à titre d'exemple, des représentants de l'entreprise Facebook ont été reçus le 11 avril dernier, au siège de la CNDP.

Plusieurs points ont été demandés par la CNDP, entre autres :

Sur le plan légal :

- Que les data centers hébergeant les données à caractère personnel des citoyens et résidents au Maroc (aussi bien celles collectées auprès d'eux, avec leur consentement, que celles générées par leurs usages) soient localisés dans des pays considérés par la CNDP comme adéquats en termes de protection des données à caractère personnel.
- Que soient mis en place des mécanismes permettant de traiter, par l'entreprise Facebook, de façon efficace, les plaintes adressées à la CNDP et liées à l'atteinte à la vie privée, à l'image ou à l'éthique, à l'usurpation d'identité, au droit à l'oubli, à la géolocalisation et au profilage par les réseaux sociaux de l'entreprise Facebook.

Sur le plan réflexion et prospective :

- Échange autour des évolutions en cours et à venir du monde et des usages du numérique (nouveaux usages, catégorisation des algorithmes explicables, intelligence artificielle responsable, devenir des comptes des personnes décédées, ...)

Des séances de travail, en présentiel ou téléphoniques, permettront de suivre et, nous l'espérons, de faire aboutir et réussir ce chantier.

En conclusion, la protection des données à caractère personnel est à l'économie numérique ce que le droit de vote est à la démocratie. Une économie numérique épanouie a besoin de s'appuyer sur une culture de protection des données à caractère personnel affirmée. C'est l'affaire de tous.

CIOmove NY Tour 2019



CIOmove est une conférence mondiale qui réunit des DSI stratégiques de sociétés multinationales générant un chiffre d'affaires moyen de 5 milliards de dollars.

Le format de cette conférence permet des sessions de réseautage approfondies au sein de petits groupes partageant les mêmes intérêts. Le nombre de fournisseurs informatiques est limité.

Cette conférence permet aussi de visiter quelques-uns des sites d'affaires les plus intéressants à explorer et des lieux insolites.

Les sujets des discussions et des présentations sont choisis par les DSI et dirigés par ceux-ci. La méthode de brainstorming chez CIOmove est comparable à la «syntegration» de Anthony Stafford Beer et à l'« open space» de Harrison Owen.

Les sujets de CIOmove ont été regroupés dans les domaines suivants :

- Innovation (trouver et adopter des technologies disruptives).
- Intelligence (communiquer plus efficacement avec de meilleures données).
- Intégration (rendre l'entreprise plus efficace dans les processus).

L'AUSIM a été invitée, en la personne de son Président, à prendre part à cet événement qui s'est

déroulé cette année à New York du 1er au 4 Mai.

Les sujets d'études ont porté sur :

- Data Privacy and Security
- How to deal with CDOs
- CIO role in Disruption and Transformation
- Master Data Management
- Big Data / Analytics
- Machine Learning in real projects
- Open Innovation
- Autonomous driving
- Agile organizations
- Industrial Applications in AI
- Fight the GAFA

L'occasion a aussi été donnée aux participants de visiter le siège des Nations Unies à New York, et un atelier de travail a été organisé avec Madame Atefeh RIAZI, CIO des Nations Unies.



Mohamed SAAD, Président de l'AUSIM.

Colloque : Fintech au Maroc - ISCAE Casablanca

Le 27 Juin, l'AUSIM, représentée par son Président M. Mohamed SAAD, a pris part au Colloque organisé par l'ISCAE Casablanca, sous le thème de « **Fintech au Maroc, comment concrétiser la coopération entre grands groupes et startups pour plus d'agilité et d'innovation ?** »

Les startups constituent une opportunité pour les grandes entreprises de trouver des solutions d'innovation plus rapidement. Elles sont un vrai potentiel de développement et de croissance. En contrepartie, les grandes entreprises avec leur savoir-faire, expériences, et ressources ainsi que leurs structures, rendent le processus d'innovation plus facile pour les startups. Comment concrétiser la coopération entre grands groupes et startups pour plus d'agilité et d'innovation ? C'est le sujet du colloque organisé à l'ISCAE Casablanca par la 11^{ème} Promotion de l'Executive MBA. Plusieurs sujets ont été abordés lors de cette journée, dont notamment les apports des Fintech, ou encore les freins à la contractualisation Grands groupes / Fintech.

Cette journée a connu la participation de plusieurs intervenants de renom :

- **Meya ZEGHARI** : Transformation digitale & smartup – AWB
- **Youssef ZERRARI** : Directeur Digital Factory - SGMA
- **Selma BENNIS** : Spécialiste en Innovation & Entrepreneuriat
- **Lilia MANSOURI** : Startup's Founder - ALPHALUPI
- **Mohamed SAAD** : Président de l'AUSIM et Directeur du Pôle ressources - Bourse de Casablanca
- **Driss BENNOUNA** : DGA, Stratégie, Innovation et Qualité - CIH

La modération de cette table ronde a été assurée par **M. Karim FAIDI**, Associé Cost House.



GRUPE ISCAE CASABLANCA

ASSOCIATION AMBA ACCREDITED

La Promo 11 de l'Executive MBA a l'honneur d'organiser un colloque sous le thème

FINTECH AU MAROC

COMMENT CONCRÉTISER LA COOPÉRATION ENTRE GRANDS GROUPES ET STARTUPS POUR PLUS D'AGILITÉ ET D'INNOVATION?

Karim Faïdi
Associé Cost House
Modérateur

Driss Bennouna
DGA - Stratégie, Innovation et Qualité
CIH

Youssef Zerrari
Directeur
Digital Factory
SGMA

Mohamed Saad
Directeur du Pôle
Ressources
Bourse de Casablanca

Selma Bennis
Innovation & Entrepreneurship
Specialist

Zakaria Talbi
Responsable
Innovation R&D
Crédit Agricole du Maroc

Lilia Mansouri
Startup's Founder
AlphaLupi

Le Futur du paiement sera-t-il mobile? L'AUSIM participe à la 3^{ème} édition pour le Mpay Forum.

La 3^e édition du **Mpay Forum** s'est tenue à Casablanca le 12 Juin 2019. Cet événement, dans lequel l'AUSIM est partenaire, est organisé par le CIOMag et l'APEBI (la Fédération Marocaine des Technologies de l'Information, des Télécommunications et de l'Offshoring), en partenariat avec l'ADD (Agence du Développement du Digital). Cette édition a été placée sous le thème : **Le futur du paiement sera-t-il mobile ?**

M. Rachid BAARBI membre du Bureau de l'AUSIM a animé le panel 4 « **M-wallet vs cash, comment susciter la généralisation des usages des paiements électroniques ?** ».

Le développement du paiement mobile de proximité générera plusieurs milliards de dollars dans les prochaines années. Cela consiste à payer avec son smartphone, lequel devient ainsi un porte-monnaie électronique. Conçu pour être plus sécurisé et plus rapide, le paiement mobile devra s'imposer dans les prochaines années. Il faudra ainsi relever les défis liés à l'authentification forte, l'interopérabilité, le temps réel, et la traçabilité... : comment ce type de paiement deviendra-t-il une expérience à 360° à l'ère du nomadisme connecté ?

L'évolution du paiement sans numéraire n'est pas sans faire penser à un glissement de terrain : lent, mais inéluctable, et qui pourrait s'accélérer. Si le chemin vers des règlements 100% mobiles, voire 100% dématérialisés est encore long, cela n'est plus de la science-fiction. Un glissement qui s'opèrera du cash vers la carte bancaire, ou alors en Leap Frog, du numéraire directement vers le nouveau centre névralgique de notre vie quotidienne : le smartphone.

Pour **M. Mohamed BELAHSEN**, Directeur du Pôle Services de Paiement chez Wafacash, il est vrai que le mobile paiement est un vrai challenge. Toutefois sa démocratisation et le développement des Mobile Wallet sont une nécessité. Il est primordial que la perception du paiement mobile soit positive et rassurante. Toutes les études qui ont été faites à ce sujet ont démontré que pour la clientèle la sécurité des transactions, la fiabilité et la simplicité sont les critères majeurs pour une adoption du paiement mobile. Le M-Wallet via le compte de paiement devient un outil de familiarisation des personnes non bancarisées aux services de paiement et est une 1^{ère} étape d'inclusion financière. Il est indispensable que les coûts soient adaptés et transparents pour la clientèle.

Selon **Mme Hakima EL ALAMI**, Directrice Adjointe en charge de la Surveillance des Systèmes et Moyens de Paiement et de l'Inclusion Financière - Bank AL-Maghrib, dans le cadre de son orientation

stratégique de Bank Al-Maghrib pour le développement de l'inclusion financière et de l'accès aux services financiers de base à des populations à bas revenus, la banque centrale du Royaume s'est fixé pour objectif la promotion de l'utilisation des moyens de paiement électroniques, notamment ceux de nouvelle génération.

En effet, l'utilisation des moyens de paiement électroniques permet, en premier lieu, une réduction du coût de la gestion des moyens de paiement de masse pour les banques, sachant que le coût de la monnaie fiduciaire représente près de 15% du coût total des opérations. En deuxième lieu, elle favorise une meilleure gestion des encaisses pour les établissements bancaires, impactant favorablement la réduction des risques en termes de sécurité, ainsi que l'optimisation des coûts d'assurance et de transport et la baisse des frais directs et indirects liés à la gestion du cash. En troisième lieu, outre la rapidité de négociation et de traitement des transactions, les moyens de paiement électroniques garantissent une sécurité maximale grâce à la réduction des risques de vol, de perte et de fraude liés à la détention de cash.

Il est à souligner, toutefois, que la mise en place du paiement mobile représente un usage nouveau dont la mise en place puis la popularisation représente un réel challenge. En effet, et à l'instar de tout nouveau produit, l'adoption et la vulgarisation d'un usage nouveau lié à des habitudes de paiement peut appeler à la mise en place d'un certain nombre de mesures dont l'objectif est de lever les craintes ou réticences des utilisateurs, voire encourager ces derniers à privilégier ce mode de paiement chez les commerçants notamment. L'enrôlement des commerçants est du ressort des établissements acquéreurs qui doivent, dans le cadre du paiement mobile, équiper les commerçants pour pouvoir accepter et proposer le paiement mobile.

Par ailleurs, afin d'accompagner la mise en œuvre du paiement mobile et d'en accélérer l'adoption et l'usage, Bank Al-Maghrib et l'écosystème finalisent actuellement la mise en place d'une stratégie de communication institutionnelle qui a pour objectifs d'asseoir la crédibilité de ce nouveau moyen de paiement et la confiance du public pour son utilisation, faire connaître le concept autour d'un nom de marque commun à définir et éduquer le grand public au concept de paiement mobile.

Smart City Expo Casablanca 2019: L'IA et la co-construction d'une ville smart

Honorée par le Haut-Patronage de Sa Majesté, la 3^{ème} édition du Smart City Expo Casablanca s'est tenue les 17 et 18 Avril 2019 au Hyatt Regency, avec pour thème principal « L'Intelligence Artificielle au service des citoyens », ou comment l'intelligence artificielle et le numérique peuvent-ils contribuer à améliorer l'action des villes intelligentes ?

Pour la 3^{ème} fois consécutive, l'AUSIM est partenaire de l'évènement **Smart City Africa Casablanca**. L'AUSIM, acteur incontournable de l'écosystème de la technologie de l'information au Maroc était au rendez-vous en tant que partenaire projets et animateur du panel : « L'IA et la co-construction d'une ville smart » en la personne de M. Rachid BAARBI, membre du Bureau Exécutif.

La ville intelligente, traduction de l'anglais « Smart City », représente l'intersection de l'intelligence artificielle et la contribution des différents acteurs de la ville pour « améliorer » la qualité des services urbains ou encore réduire ses coûts. Ceci ouvre de nouvelles opportunités économiques, sociales, culturelles et environnementales. Ce processus repose sur la transformation par l'intelligence artificielle des infrastructures urbaines matérielles et immatérielles dans une démarche de co-construction permettant aux usagers d'améliorer leurs environnements.

En 2020, et selon plusieurs études, le volume des données atteindra les 44 000 milliards de Go, grâce aux objets connectés qui nous entourent et qui sont en train de collecter des informations sur nos déplacements, nos habitudes, nos préférences nos expériences et nos désirs. Nous ne sommes pas seuls. Au moindre clic sur internet, on nous propose une offre, un voyage vers notre destination préférée, ou une nouvelle série de la voiture qu'on aime, et la liste est longue. Grâce aux IoTs, un système analyse la circulation et informe le citoyen de l'état de la circulation en temps réel via une application mobile. Le système de signalisation est géré d'une façon intelligente pour fluidifier la circulation. Ainsi, et à l'instar de la ville de Stockholm, ce système a pu contribuer à la diminution de 20% des problèmes de circulation et de 12% des émissions de Co2.

Selon **Mme Yann MARESCHAL**, Chargée du portefeuille projets innovants à Bordeaux, l'open data est aujourd'hui utilisée à Bordeaux dans l'optique d'une plus grande appropriation du territoire par ses habitants. De nombreuses autres applications se sont développées dans cet esprit. Sur « Bordeaux en Poche » vous pouvez retrouver toutes les applications répertoriées en fonction des besoins ponctuels des habitants et des touristes. Pour exemple, « Bordeaux, ma Ville accessible »

Construction d'une Ville Smart



- Smart Parking
- Structural Health
- Noise Urban Maps
- Traffic Congestion, Smart Mobility
- Smart Lighting
- Waste Management
- Smart Energy

permet de connaître les lieux adaptés aux personnes en situation de handicap. « EasyPark » vous permet de connaître les lieux de stationnement payants et de régler directement avec votre application. Avec « Toilettes à Bordeaux », il est possible de retrouver les toilettes les plus proches en fonction de la géolocalisation. Vous avez envie de nature ? Allez faire un tour sur « Arbres Bordeaux » !

Selon le **Professeur Abderrahim SEKKAKI**, professeur à l'Université Hassan II de Casablanca, l'IA peut contribuer à la construction d'une ville intelligente et améliorer la vie quotidienne du citoyen. À titre d'exemple, nous citons ainsi les projets de gestion intelligente de l'énergie, de la mobilité, du stationnement ou bien les solutions pour lutter contre le gaspillage.

Pour **M. Hans-Martin NEUMANN**, Thematic Coordinator for Urban Resilience and Transformation : « Une ville intelligente peut créer une plate-forme de prestation de services efficace et intelligente pour les travailleurs publics et municipaux en installant des capteurs dans la ville et en créant des plates-formes permettant le partage d'informations et leur utilisation par le public, les gestionnaires de la ville, les entreprises et les professionnels. »

Pour conclure, la conception d'un Smart City Information System (SCIS) relié à un Smart Government Information System (SGIS) avec une approche Smart Open Data (SOD) est la clé de la réussite pour construire une SMART CITY et contribuer à faire naître un « Happy Citizen ».

L'AUSIM participe au lancement d'Orange Cyberdefense à Casablanca.

Orange Cyberdefense accélère son développement à l'international et s'implante au Maroc pour rayonner dans toute l'Afrique francophone. Annoncé à l'occasion des Assises de l'AUSIM en Octobre 2018, Orange Cyberdefense a officialisé son implantation au Maroc le 16 Avril dernier lors d'une conférence à Casablanca. Le Président de l'AUSIM, M. Mohamed SAAD, a pris part à cet événement.

Dans un contexte où les sociétés marocaines s'engagent fortement dans la numérisation de leurs activités et déploient leurs systèmes d'information, et avec des réglementations nationales et internationales qui exigent un renforcement des dispositifs de protection des informations stratégiques, la cybersécurité devient un enjeu majeur pour les entreprises et les administrations. L'Afrique est en train d'investir ce champ de la cybersécurité : on estime que ce marché devrait y passer de 1,33 milliard de dollars en 2017 à 2,32 milliards de dollars en 2020. Basée à Casablanca, la nouvelle structure d'Orange Cyberdefense ambitionne de recruter les meilleurs profils localement. L'objectif est de disposer au Maroc d'une cinquantaine de spécialistes d'ici 2020.

Afin d'accélérer son développement, ce Hub sera fortement engagé dans une démarche de formation et d'accompagnement des jeunes recrues via des partenariats avec de Grandes

écoles pour participer à la formation des ingénieurs en Cybersécurité de demain. Les offres et propositions de valeur seront les mêmes que celles déjà proposées en France, sur l'ensemble des activités, qui vont du Conseil et des tests de pénétration (Pentests), à l'installation de moyens de protection, mais également aux services de surveillance avec un CyberSoc et un Centre de réaction et d'alerte aux attaques informatiques (CERT, Computer Emergency Response Team). Les experts installés au Maroc disposeront de l'ensemble du savoir-faire, des méthodologies et du partage d'expériences dont dispose Orange Cyberdefense, et travailleront en étroite collaboration avec les équipes d'Orange au Maroc.

La cybersécurité est une activité stratégique pour le Groupe Orange. Présent dans vingt pays en Afrique et au Moyen-Orient, l'enjeu d'Orange Cyberdefense est de devenir le référent du marché en cybersécurité. « Cette nouvelle structure va permettre de se positionner sur le marché marocain et de faire d'Orange Cyberdefense Maroc le pivot central pour répondre aux besoins des entreprises des pays d'Afrique francophone où le Groupe Orange est déjà présent. L'objectif étant de construire le leader de la Cybersécurité en Afrique francophone » indique Michel VAN DEN BERGHE, Directeur Général d'Orange Cyberdefense.



WORKSHOP (5H): INTRODUCTION À LA BLOCKCHAIN

- Qu'est ce que la Blockchain?
- Pourquoi avons-nous besoin de la Blockchain?
- Qu'elle est la structure de la Blockchain?
- Les différents types de Blockchain
- Qu'est ce qu'un Algorithme de Consensus?
- Les différents types de Consensus?
- Qu'est ce qu'une Initial Coin Offering (ICO)?
- Accès à une Blockchain (Atelier)
- Cryptomonnaie (Atelier)
- Smart Contracts (Atelier)
- Les étapes pour mettre en place la Blockchain
- Les challenges pour l'adoption de la Blockchain
- Applications de la Blockchain
- Cas concrets d'application de la Blockchain
- Future de la Blockchain

REMISE DE 25% POUR LES
MEMBRES AUSIM

LeFormateur



Samir Bennani

Certified Blockchain Expert and
Cybersecurity Professional,
Business Architect,
PMP®, PMI-RMP®, MBA,
Author, Speaker.

DATE: Samedi 06 Juillet 2019

HORAIRE: 9h00 - 14h00

FRAIS D'INSCRIPTION: 1500 dh TTC

Hôtel Palace d'Anfa - Casablanca

BLOCKCHAIN

La Blockchain se développe à une vitesse fulgurante et ses applications se multiplient. Que ce soit dans des domaines tels que **la finance, la logistique, la santé, l'agroalimentaire, la distribution, l'industrie pharmaceutique, le notariat et les transferts de fonds ou l'approvisionnement**, la **Blockchain** ouvre de nouvelles possibilités pour la réduction des coûts de fonctionnement et l'augmentation de l'efficacité et de la transparence des opérations. Ainsi, les organisations ne pourront ignorer plus longtemps la **Blockchain** dans leur planification stratégique.

Ce Workshop de 5h vous permettra de comprendre le fonctionnement de la Blockchain, découvrir comment elle changera votre industrie et voyez comment en tirer avantage.

Apprenez comment votre industrie sera transformée par l'arrivée de la **Blockchain** dans vos processus avec vos clients et vos fournisseurs.

Nombre de places limité à 20 - Enregistrez-vous maintenant sur:

<http://blockchainbabel.com/workshop>

171, BD d'Anfa - Casablanca - Maroc

+212 661 07 29 60

contact@blockchainbabel.com



Blockchain
Babel

La Cour des Comptes évalue les services publics en ligne.

Communiqué de presse

La Cour des Comptes a rendu public un rapport sur les services publics en ligne. Ce rapport est le résultat de l'examen, réalisé par la Cour, concernant la disponibilité en ligne et la maturité des principaux services, ainsi que les aspects de la gouvernance, de la communication et du suivi de l'évolution des services en ligne et de leur niveau d'utilisation. Parmi les aspects traités également, il y a celui de l'ouverture de données publiques (Open Data), au vu de l'importance de ce sujet pour les usagers et pour l'administration elle-même.

Parmi les principales observations soulevées par le rapport, la Cour des Comptes note que le Maroc a atteint en 2014 son meilleur niveau dans le **classement des Nations-Unies** sur les services en ligne durant la période 2008-2018. En effet, sur un total de 193 pays, il est passé du 115^{ème} rang en 2008 au 30^{ème} rang en 2014. Toutefois, cette évolution positive ne s'est pas inscrite dans la durée, et le Maroc a régressé au 78^{ème} rang en 2018. Le rapport souligne également que le niveau du Maroc n'a pas beaucoup évolué en ce qui concerne les deux autres composantes de ce classement, à savoir le capital humain et l'infrastructure IT. Le Royaume est demeuré dans des niveaux bas du classement mondial : 104^{ème} dans l'infrastructure IT et 148^{ème} dans le capital humain. Ceci constitue une entrave à une large utilisation des services en ligne développés par les secteurs publics.

Du point de vue de la **maturité des services**, la comparaison avec les pays de l'UE, effectuée sur un panier de 15 services importants, montre que le Maroc réalise de bons niveaux de maturité sur 8 services, dont les services liés aux impôts (IR, IS et TVA) et aux droits de douane. En revanche, les 7 autres services restent loin de la moyenne européenne dans leurs niveaux de maturité, notamment ceux relatifs à la demande de documents personnels, l'immatriculation des voitures, l'immatriculation des sociétés et la transmission des données statistiques des sociétés à l'organisme chargé des statistiques.

En s'inspirant du benchmark européen, la Cour a également examiné **la disponibilité en ligne des services d'une sélection de six événements de vie**, considérés comme couvrant des domaines parmi les plus courants de services publics pour le citoyen et l'entreprise, à savoir :

- La perte et la recherche d'un emploi ;
- L'entame d'une procédure courante de plainte ;
- La possession et la conduite d'une voiture ;
- La poursuite d'études dans un établissement

d'enseignement supérieur ;

- La création d'une entreprise et la réalisation de ses premières opérations ;
- La réalisation des opérations régulières de l'entreprise.

Sur cet aspect, la Cour a relevé que, pour chaque événement de vie, certains services de base ne sont pas disponibles en ligne au Maroc alors qu'ils sont disponibles dans de larges proportions chez les pays européens.

Retard dans l'adoption d'un plan stratégique et d'un cadre efficace de gouvernance.

Depuis l'arrivée de la stratégie MN2013 à son terme, le Maroc a tardé à se doter d'une stratégie numérique avec des objectifs détaillés et des indicateurs de performance. De plus, les comités de coordinations institués dans le cadre de la stratégie MN2013 ont arrêté leurs réunions depuis lors, et ce n'est qu'en 2017, qu'un nouveau cadre de gouvernance a été institué avec l'adoption de la loi n°61-16 portant création de l'Agence de Développement du Digital. La Cour a relevé également qu'en matière de développement de l'administration électronique, le rôle du ministère en charge de la modernisation de l'administration n'est pas suffisamment clarifié et prête à confusion avec celui du ministère en charge de l'économie numérique. De ce fait, le développement de l'administration électronique demeure partagé entre les deux ministères.

Faible degré d'ouverture des données publiques (Open Data).

Le secteur public dispose d'informations d'une grande valeur, notamment les données non personnelles (géographiques, démographiques, statistiques environnementales, etc.). La publication digitalisée de celles-ci, dans un format facilement exploitable, permettrait aux usagers, notamment les PME du secteur digital, et à l'Administration elle-même, de développer de nouveaux produits et services innovants.

Sur cet aspect, la Cour a relevé l'absence d'un document publié sur la politique ou stratégie en la matière, et qu'aucun document ne spécifie les jeux de données à publier, les formats à utiliser ou les licences à appliquer. L'ouverture des données publiques a également été impactée par le retard dans l'adoption de la loi n°31-13 relative au droit d'accès à l'information qui n'a eu lieu qu'en mars 2018.

La Cour a noté également que les données les plus importantes, répondant aux besoins des citoyens, ne sont pas publiées selon les normes reconnues mondialement dans ce domaine.

Voici les principales recommandations de la Cour des Comptes :

Sur la base de cette évaluation, la Cour des Comptes a recommandé aux pouvoirs publics concernés de :

1. Développer une stratégie numérique détaillée et procéder à sa diffusion en veillant à l'intégration des principaux projets de services en ligne des différents départements, afin d'assurer une cohérence d'ensemble ;
2. Repenser la gouvernance globale des services publics en ligne et plus particulièrement la relation entre l'Agence de Développement du Digital et les différents départements, notamment ceux en charge de la fonction publique et de l'intérieur ;
3. Mettre le citoyen au centre des services publics et focaliser les efforts sur les services en ligne les plus demandés. Pour cela, il convient d'adopter une approche par « événements de vie », retraçant l'ensemble du parcours de l'utilisateur ;
4. Introduire, par une démarche volontariste, la réalisation automatisée par toute administration, des services aux usagers, sans la conditionner par une demande préalable. À ce titre, il convient de rattraper le retard dans la mise en œuvre du projet de la Gateway gouvernementale et de fixer des échéances pour un basculement vers « le tout numérique » ;

5. Inciter les collectivités territoriales, à travers des mécanismes d'appui financier et technique adéquats, à s'investir davantage dans le déploiement des services en ligne, en veillant à leur bonne intégration dans les stratégies numériques nationales ;
6. Adopter une politique d'ouverture des données (Open Data) visant à instaurer ce concept comme un objectif durable, et accorder la priorité à l'ouverture des données en relation avec les besoins réels des usagers, et à leur publication dans des formats informatiques adéquats ;
7. Améliorer la communication autour des services en ligne, en particulier à travers le portail « service-public.ma » en veillant à ce que son contenu soit exhaustif, fiable et régulièrement actualisé, et étudier la possibilité de transformer ce portail en un point d'entrée unique à l'ensemble des services en ligne ;
8. Améliorer la qualité du suivi de l'évolution des services en ligne en y intégrant notamment les aspects qualitatifs, et faire des évaluations régulières du degré d'utilisation de ces services et de leur impact sur l'utilisateur et sur l'Administration.

LUXE RADIO
— ACCELEZ A L'ETAT D'ESPRIT DU LUXE —

Pour aborder ce dernier rapport de la Cour des Comptes sur la digitalisation, Mohamed Saad, Président de l'AUSIM a participé à l'émission radio "Avec Ou Sans Parure" en compagnie de Yasmina Belahcen, experte digitale, Tarek Fadli, expert en transformation digitale des administrations publiques et Nabil Haffad, Directeur Général de Archipel Digital.



ROYAUME DU MAROC
COUR DES COMPTES

[Download Now](#)

Evaluation des services publics en ligne

Mai 2019



CIO move Tour New York, Mai 2019



CIO move Tour New York, Mai 2019



Ftour



Ftour AusAiducation, Mai 2019



Avec ou Sans Parure, Luxe Radio, Mai 2019



Mpay Forum, Casablanca, Juin 2019



Fête Nationale du Canada, Rabat, Juin 2019



SmartCity Expo Casablanca, Avril 2019



Orange Cyberdefense Event, Casablanca, Avril 2019



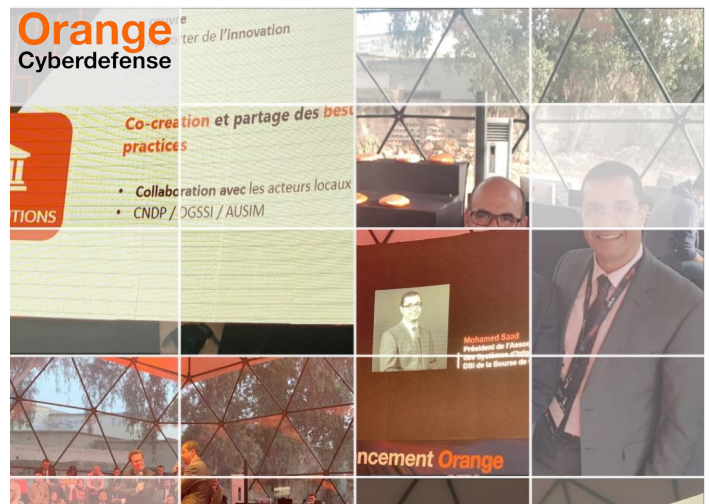
SmartCity Expo Casablanca, Avril 2019



SmartCity Expo Casablanca, Avril 2019



Digitalisation de la PME, CGEM, Casablanca, Avril 2019








Orange Cyberdefense Event, Casablanca, Avril 2019



Contact :

Immeuble ATRIUM, REGUS, Bd Abdelmoumen,
Casablanca
- Tél : +212 522 98 98 89
- Email : ausim@ausimaroc.com
- Web : www.ausimaroc.com

-  Page Ausim Maroc (<https://www.facebook.com/AusiMaroc/>)
-  Ausim Maroc (<https://www.linkedin.com/in/ausim>)
-  Compte Officiel Ausim Maroc (@AusimMaroc <https://twitter.com/AusimMaroc>) ,
-  Compte Spécial Assises Ausim (@AssisesAusim <https://twitter.com/AssisesAusim>)
-  Ausim Maroc (@ausimaroc <https://www.instagram.com/ausimaroc/>)